



ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Deuxième Comité préparatoire du Sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI)

Réunions du groupe de suivi francophone 22-23 février 2003

I. AGENDA DE LA FRANCOPHONIE

Dans le cadre du processus préparatoire du Sommet mondial sur la Société de l'information, l'Organisation internationale de la Francophonie a organisé, à l'occasion du deuxième Comité préparatoire du SMSI, deux sessions de travail :

- le samedi 22 février, de 10 h à 18 h, réunion du groupe de suivi francophone composé d'experts gouvernementaux des diverses régions de la Francophonie (*);
- le dimanche 23 février, de 10 h à 13 h, réunion du groupe de suivi francophone avec des représentants de la société civile, en présence du Président du Comité préparatoire du SMSI, Monsieur Adama Samassékou.

Ces rencontres, présidées par l'Administrateur Général de l'A.I.F., Monsieur Roger Dehaybe, font suite aux actions menées par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie depuis le début de l'année 2002, notamment :

- Conférence régionale de Bamako : prise en charge d'une trentaine d'experts francophones et organisation de cinq ateliers thématiques (- langues africaines et Internet – enjeux des logiciels libres pour l'Afrique - stratégies nationales TIC - droit et toile – diversité culturelle et appropriation des savoirs) en partenariat avec la CEA, l'UIT, l'UNITAR, l'Académie africaine des langues, l'UNESCO.
- Conférence régionale de Bucarest : prise en charge de dix experts et atelier-débat sur le thème « Diversité culturelle et pluralité linguistique ».
- Concertation des trois espaces linguistiques : Francophonie, Lusophonie, Hispanophonie : réunions de travail et production d'un rapport du groupe TELTIC.
- Sessions de travail thématiques lors d'événements et instances spécialisées : présence concertée d'experts francophones (Carrefour mondial de l'Internet citoyen, ICANN), mise en place d'un chapitre ISOC-Francophonie, atelier régional de la CEMAC sur les stratégies TIC, Charte de Beyrouth « Ethique et technologie de l'information ».

(*) Groupe de suivi francophone : Bénin, Bulgarie, Burkina-Faso, Cameroun, Canada, Canada Québec, Communauté Française de Belgique, France, Liban, Mali, Maroc, Mauritanie, Monaco, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tunisie, Vietnam.

- Participation au groupe de travail des Nations Unies sur les TIC, au groupe d'experts sur la Société de l'information de l'Union Européenne, suivi des initiatives de la « Dot force du G8 », concertation du PICTA (Partenaires Africains TIC).

Le Sommet de Beyrouth ayant décidé la tenue d'une Conférence Ministérielle sur la Société de l'information (Rabat, Maroc, 3-5 septembre 2003), l'Agence intergouvernementale de la Francophonie poursuivra les concertations pour la mise au point d'une Contribution à la Déclaration finale et au Plan d'action du SMSI. Cette Conférence Ministérielle sera précédée par un séminaire d'experts gouvernementaux (Bordeaux, France, 12-13 juin 2003) qui associera largement l'ensemble de la société civile. La contribution francophone sera présentée lors du troisième et dernier Comité préparatoire du SMSI.

Entre les deux phases du Sommet (Genève 2003, Tunis 2005), la contribution francophone fera l'objet d'un suivi qui sera défini à Rabat. Un dispositif francophone sera mis en place pour accompagner le processus jusqu'au Sommet de Tunis en 2005.

II. CONCERTATIONS FRANCOPHONES DANS LE CADRE DU 2^e PREPCOM

1) Groupe de suivi (22 février 2003)

La première réunion du groupe de suivi francophone du deuxième Comité préparatoire du SMSI s'est tenue à Genève le 22 février.

Cette réunion de concertation a permis, sur la base des textes disponibles (la compilation des Conférences régionales, le document du Président du comité préparatoire du SMSI et les contributions de plusieurs Etats francophones) d'en examiner les éléments de référence concernant les quatre thèmes prioritaires du projet de contribution francophone au SMSI : diversité culturelle et linguistique – démocratie et bonne gouvernance – renforcement des capacités – médias.

Il ressort clairement que ces quatre thèmes prioritaires doivent prendre chacun en considération la dimension du développement économique et notamment, celle de la fracture numérique entre le Nord et le Sud, spécifique à la société de l'information. De même, pour chacun des quatre thèmes, l'accent doit être mis sur le rôle et les besoins particuliers des jeunes et des femmes.

➤ *La diversité culturelle et linguistique*

Concernant la diversité culturelle et linguistique qui est naturellement au cœur des préoccupations de la Francophonie, elle apparaît désormais comme un enjeu central de la société de l'information et comme un facteur de modernité. Elle devra, à ce titre, occuper une large place dans les textes de la Déclaration et du Plan d'action du SMSI. Elle doit globalement permettre de favoriser le dialogue des cultures dans le respect des identités. Dans ce cadre, le rapprochement entre la Francophonie et les grandes aires linguistiques qui partagent les mêmes préoccupations vis-à-vis de la société de l'information, devra permettre d'enrichir les propositions du SMSI dans le domaine de la diversité culturelle. Ces propositions doivent en particulier concerner les technologies permettant de préserver le patrimoine immatériel et de promouvoir le pluralisme linguistique, notamment par l'apprentissage des langues locales, ainsi que de développer la production et la diffusion de contenus locaux.

➤ *La démocratie et la bonne gouvernance*

Concernant la démocratie et la bonne gouvernance, qui n'apparaît pas dans les textes disponibles comme une dimension suffisamment développée ni clairement définie, la contribution francophone devra, en premier lieu, insister sur le fait que la société de l'information doit permettre, au niveau du fonctionnement de l'Etat et de l'organisation de la vie démocratique, de favoriser le rapprochement entre l'Etat et les citoyens, de moderniser l'administration et d'accroître la transparence. Elle doit également donner une nouvelle dimension à la décentralisation, en renforçant le rôle des collectivités locales et la participation des populations à la vie publique. En les plaçant au service de la bonne gouvernance, les TIC doivent devenir des outils majeurs de la lutte contre la pauvreté et renouveler les valeurs et les pratiques de solidarité. A l'échelle internationale, l'utilisation appropriée des TIC contribue à une meilleure gestion des crises et des conflits. Elle doit accroître les moyens de prévention et de veille et consolider la paix.

Enfin, une place importante doit être accordée aux objectifs liés à la démocratisation de l'accès et de l'usage des TIC, en particulier dans les pays ou les zones les plus défavorisés.

➤ *Le renforcement des capacités*

Le renforcement des capacités concerne à la fois le développement de l'utilisation des TIC et l'impact de cette utilisation sur les systèmes éducatifs. L'expérience de la Francophonie, fondée sur les réseaux des CLAC, des PAJE et des Campus numériques, démontre le lien direct entre l'utilisation des TIC et l'amélioration des résultats scolaires et universitaires. Aussi, l'objectif doit-il être d'intégrer l'usage des TIC à grande échelle, dès le niveau de l'éducation de base, développant ainsi une nouvelle dynamique « d'alphabétisation numérique ».

D'une manière générale, compte tenu de l'apport significatif des TIC à tous les niveaux du processus éducatif, jusqu'à l'enseignement supérieur, l'élaboration d'indicateurs, destinés à mesurer l'impact de ces TIC sur les performances des systèmes éducatifs et plus généralement à mesurer les améliorations de leur utilisation, se révèle nécessaire. Par ailleurs, le développement de l'utilisation des TIC devrait favoriser la lutte contre la fuite des cerveaux.

➤ *Les médias*

Les médias sont au cœur du développement de la société de l'information, tant les médias électroniques que les médias dits traditionnels, presse écrite et médias audiovisuels. A ce titre, ils doivent être plus étroitement associés au processus du SMSI et leurs problématiques, plus largement présentes dans les textes. Ils apparaissent comme des relais essentiels et privilégiés dans la diffusion des TIC, et comme des intermédiaires expérimentés dans la diffusion des contenus. Dans ce contexte, la Francophonie favorisera la participation des médias francophones à la préparation du SMSI. L'accent doit d'abord être mis sur les risques liés aux phénomènes de concentration et d'uniformisation des moyens d'information et aux déséquilibres économiques flagrants entre médias du Nord et médias du Sud. En outre, la libéralisation politique doit permettre la liberté d'expression et de diffusion de l'information dans des conditions conformes aux systèmes juridiques de chaque pays dans le cadre d'Etats de droit et doit poursuivre le renforcement de la déontologie et des méthodes de régulation, conditions du bon exercice de la liberté d'expression.

2) Société civile (23 février 2003)

Un échange de vues informel a permis à des acteurs de la société civile (ONG, organisations syndicales, universités, médias...) de présenter leurs réflexions sur les quatre thèmes prioritaires de l'Organisation internationale de la Francophonie. Ils proposent une approche critique du concept de Société de l'information et insistent sur la nécessité de rapprochement et de dialogue entre les décideurs gouvernementaux, les acteurs institutionnels et la société civile. Ils félicitent les organisations francophones d'avoir pris l'initiative d'ouvrir ce débat.

➤ *La diversité culturelle et linguistique*

La langue française doit être présente dans les débats internationaux sur deux fronts :

- l'expression en français et la capacité de communiquer le fait francophone aux autres cultures au travers de la traduction et de la mise en ligne de contenus ;
- la traduction de documents importants rédigés dans une autre langue afin de les mettre à la disposition des experts.

Les langues partenaires doivent être prises en compte. Il est nécessaire de créer des logiciels d'alphabétisation dans les langues locales au profit des populations afin de les amener progressivement à la langue française, avec un effort particulier pour les zones rurales. L'oralité est encore le véhicule des cultures non écrites, celle-ci devra être préservée.

Les contenus francophones, bien que présents sur la toile, ne sont pas toujours accessibles faute d'un référencement spécifique. Un effort certain devra être fait afin d'en assurer la visibilité.

L'industrialisation des langues partenaires, en particulier par l'usage de logiciels libres, devra être encouragée. Il conviendra également de veiller à ce que les protocoles de l'Internet puissent véhiculer ces langues sans les corrompre.

➤ *La démocratie et la bonne gouvernance*

Les représentants des organisations non gouvernementales insistent sur :

- la réduction des écarts entre les gouvernements et la Société civile ;
- l'émergence de la notion de biens publics communs universels ;
- le respect des libertés privées, par exemple les nouveaux protocoles de l'Internet (IPV6) risquent, si on n'y prend garde, d'être un frein à la protection des libertés. Les TIC risquent d'être d'instrumentalisées par certains Etats.
- la capacité à s'appuyer sur les TIC pour produire des structures de proximité rapprochant les citoyens des Etats.

➤ *Le renforcement des capacités*

Il conviendra de :

- renforcer les capacités des populations afin de les rendre productrices donc créatrices de richesses ;

- faire circuler les savoirs (universels) et les adapter afin de les rendre appropriables par le plus grand nombre, notamment par la mise en oeuvre de bibliothèques virtuelles ;
- favoriser les accès aux savoirs fondamentaux qui constituent un bien public inaliénable par des dispositifs qui stimulent cet accès tout en préservant l'identité des auteurs et en protégeant celles des utilisateurs ;
- introduire la dimension du genre dans les formations afin de donner aux femmes une meilleure capacité d'insertion dans la vie sociale et dans les responsabilités qui en découlent ;
- associer étroitement la recherche scientifique à la formation ;
- soutenir la recherche scientifique comme vecteur de production de solutions innovantes et diversifiées donnant aux pays francophones une large indépendance économique et culturelle ;
- promouvoir l'emploi des jeunes diplômés et l'entrepreneuriat local ;
- lutter contre le pillage des talents et l'exode des compétences ;
- capitaliser les potentialités et les acquis existants, par exemple dans les diasporas.

➤ **Les médias**

Il conviendra de :

- soutenir la mise en place de médias scientifiques de qualité afin de diffuser les productions francophones ;
- ouvrir les médias à la société civile et ne pas oublier les médias communautaires de plus en plus nombreux ;
- capitaliser les acquis de Bamako 2002.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2003

Deuxième Comité préparatoire du Sommet mondial sur la Société de l' Information (SMSI). Réunions du groupe de suivi francophone. 22-23 février 2003

OIF

OIF

<http://archives.au.int/handle/123456789/1577>

Downloaded from African Union Common Repository